

**Délinquance routière**

**Une fillette fauchée par un chauffard**

**Paris**

Les yeux rougis, Maurice, 44 ans, exhibe ses bras. Il a encore la chair de poule. Comme ses confrères, ce commerçant du boulevard Magenta à Paris (X<sup>e</sup>), ne s'est pas remis du drame dont il a été témoin lundi en fin d'après midi. Vers 17 h 10, une fillette d'origine asiatique de 3 ans a été tuée par un chauffard qui roulait à très vive allure, dans un couloir de bus. Au croisement avec la rue Lucien Sampaix, le feu est rouge. La petite Kelle traverse sur le passage piétons avec son grand père. Elle lâche sa main pour rejoindre sa grand mère, déjà sur le trottoir, à quelques mètres de là. Elle est fauchée par une Nissan bordeaux alors qu'elle allait la rejoindre.

**Contrôlé positif à l'alcool et au cannabis**

Sous la violence du choc, son corps est projeté 30 mètres plus loin. Présent sur les lieux, un agent de sécurité dans une boîte de nuit, ancien secouriste, tente de la ranimer en pratiquant un massage cardiaque. Transportée dans un état critique à l'Hôpital Necker, la petite Kelle est décédée hier. Au fond de son magasin de vêtements de sport, Maurice a entendu « un bruit violent. On aurait dit qu'on renversait un scooter comme ça arrive souvent ici. Quand on a découvert la réalité ... C'était effrayant de voir un petit enfant comme ça, sans vie. Mon fils de 23 ans s'est trouvé mal ... ».

Interpellé sur les lieux de l'accident par police-secours, le chauffard « livide », selon plusieurs témoins, n'a pas cherché à fuir. Ce peintre en bâtiment de 22 ans rentrait chez ses parents à Vitry (Val de Marne). Julien G., jeune père de famille, n'était retourné vivre chez eux que depuis deux jours, après une brouille avec sa concubine. Placé en garde à vue au service central des accidents de la préfecture de police, chargé de l'enquête, il prétend que le feu venait juste de passer au vert, ce qui expliquerait, selon lui, qu'il n'ait pas décéléré. Dans son véhicule, la police a retrouvé plusieurs canettes de bière vides et du haschisch. L'éthylomètre a révélé qu'il avait, au moment de l'accident, un gramme d'alcool dans le sang. Il a également été contrôlé positif au cannabis et a été déféré hier soir, au parquet de Paris. L'an dernier, à Paris, 32 piétons ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation.

**Matthieu Suc**